Extrait du registre des délibérations
COMMUNAUTE DE COMMUNES
PÉRIGORD LIMOUSIN
Séance du 28 juin 2022

2022-4-15

AR Prefecture
024-242400752-20220628-2022_4_15-DE
Reçu le 06/07/2022
Publié le 06/07/2022

Département de la DORDOGNE

Arrondissement de NONTRON

Lieu de réunion du Conseil :
St Martin de Fressengeas

Date de la convocation et envoi de la note de synthèse :
10/06/2022

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 26
Pouvoirs : 8

Président : Michel AUGEIX

Etaient présent(e)s

Mesdames : BOSREDON COURNIL Sylvie, CHASSAIN Thérèse, DECARPENTRIE Françoise, FAUCHER Danielle, LAGARDE Bernadette, MARCETEAU Dominique, MAURUSSANE Annick,

Messieurs : AUGEIX Michel, BOST Jean-François, BRUN Philippe, CHIPEAUX Raphaël, COMBEAU Bertrand, DESSOLAS Frédéric, DUTHEIL Frédéric, FAYE Jean-Louis, FRANCOIS Philippe, GARNAUDIE Didier, GIBEAU Frédéric (suppléant de C. Bost) GIMENEZ Philippe, MEYNIER Paul, PETIOT Tony, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, SEDAN Francis, THOMAS Michel, VAURIAC Bernard

Absents et excusés et procurations : BANCHIERI Philippe (absent, pouvoir à Michel Augeix), BOST Claude (absent, remplacé pour son suppléant Frédéric Gibeau), DOBBELS Michel (absent, a donné pouvoir à Sylvie Bosredon Cournil), DEGLANE Christine (absente, a donné pouvoir à Bernadette Lagarde), ESCLAVARD Anne-Sophie (absente, a donné pouvoir à Frédéric Dutheil), FAYOL Stéphane (absent, a donné pouvoir à Raphaël Chipeaux), HYVOZ Isabelle (absente, a donné pouvoir à J.François Bost), MAGNE Muriel (absente, pouvoir à Philippe Gimenez), SAERENS Grégory (absent, a donné pouvoir à Jean-Louis Faye), COURNARIE Pascal, COUTURIER Pierre-Yves, FAURE Michèle, JUGE Jean-Claude,

Monsieur Michel RANOUIL est désigné secrétaire de séance

Modification du tableau des emplois au 1er septembre 2022

1 / Mise à jour du tableau

Monsieur le Président informe le Conseil de communauté que suite aux recrutements intervenus récemment sur divers postes et au départ de certains agents (mutation et retraite), il est nécessaire de fermer certains grades qui avaient été ouverts en attente des recrutements :

Postes	Type	Grade à fermer	Temps travail	Nombre d'agents
Animateur RPE Adjointe service enfance	Titulaire Titulaire Titulaire	Animateur principal 1ère classe Animateur principal 2ème classe Animateur	35h	2 2 2
Animateur RPE Adjointe service enfance	Contractuel	Animateur principal 1ère classe Animateur principal 2ème classe Animateur	35h	2 2 2
Animatrices enfance	Titulaire	Adjoint d'animation	2,65h	1

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX

Fait à Thiviers, le 29 juin 2022
Le Président,

Michel AUGEIX

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant sa publication.

AR Prefecture

024-242400752-20220628-2022_4_15-DE
Reçu le 06/07/2022
Publié le 06/07/2022

2 / Passage de postes de contractuels à des postes permanents (service enfance)

Deux agents sont actuellement contractuels et effectuent des temps en garderie périscolaire, des temps d'accueil le mercredi et des semaines d'activités pendant les vacances scolaires.
Ces deux agents sont présents déjà depuis plusieurs mois au sein du service enfance, et ont signés plusieurs CDD successifs.
Compte tenu des missions effectuées, nous sommes en mesure de leur proposer des postes permanents.
A cette fin, il est nécessaire de créer les postes suivants :

Poste	Type	Grade à fermer	Temps travail	Nombre d'agents
Animateur enfance	Titulaire	Adjoint d'animation	30h	1
Animateur enfance	Titulaire	Adjoint d'animation	26h	1

Afin de prendre en compte l'ensemble des éléments présentés, il est nécessaire de modifier le tableau des emplois.

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ***DECIDE la création, au 1er septembre, des postes suivants :***
  - ***un poste d'adjoint d'animation, titulaire, à raison de 30 heures***
  - ***un poste d'adjoint d'animation, titulaire, à raison de 26 heures***
  - ***un poste d'apprenti, à raison de 35h***
- ***DECIDE la fermeture, au 1er septembre, des postes suivants :***
  - ***2 postes de contractuels sur les grades suivants :***
    - ***animateur principal 1ère classe, à raison de 35 heures***
    - ***animateur principal 2ème classe, à raison de 35 heures***
    - ***animateur, à raison de 35 heures***
  - ***2 postes de titulaires sur les grades suivants :***
    - ***animateur principal 1ère classe, à raison de 35 heures***
    - ***animateur principal 2ème classe, à raison de 35 heures***
    - ***animateur, à raison de 35 heures***
    - ***un poste d'adjoint d'animation titulaire à raison de 2,65 heures***
- ***DECIDE que ces modifications seront prises en compte sur le tableau des emplois (document joint en annexe***
- ***AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires.***

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX

Fait à Thiviers, le 29 juin 2022
Le Président,

Michel AUGEIX

Communauté de Communes Périgord-Limousin ★ 24800 THIVIERS ★

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant sa publication